

La mise en place du co-administrateur s'effectue en cliquant sur Paramètres, Groupes et choisir le groupe

L'administrateur du groupe peut nommer un co-administrateur pour l'assister dans la gestion du groupe

Les droits du co-administrateur d'un groupe sont :

- Disposition du droit d'ajout et de suppression de contenu au niveau des Documents ou Calendriers
- Possibilité d'inviter et de retirer des membres, de modifier les droits d'accès gérés au niveau des outils (Documents , Calendriers)
- Impossibilité de modifier les paramètres du groupe, de nommer ou révoquer des co-administrateurs

1 - Se positionner sur une personne, clic droit, présentation d'un menu contextuel et cliquer sur **Nommer un co-administrateur**

2 - Possibilité de retirer par la suite le rôle de co-administrateur